

LA LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE CAVIGNAC DU
6 AVRIL 2023

ARTICLE L.2121-25 du Code Général des Collectivités
Territoriales

L'An deux mil vingt-trois, le 6 avril à dix-neuf heures et trois minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Guillaume CHARRIER, le Maire de la commune de CAVIGNAC

Date de convocation du Conseil : le 30/03/2023

Nombre de conseillers en exercice : 19 Nombre de présents : 17 Nombre de votants : 19

Présents : Mmes Foucher, Coureaud, Pastureau, Branco, Payet, Larsonneur (arrivée à 19h13), Gault, MM. Charrier, Jaubleau, Chaulet, Moïoli, Bussy, Didier, Roussel, Legrel, Lasserre (arrivée à 19h10), Malapeyre (19h38).

Absents excusés : Mme Garcia qui donne pouvoir à Mme Payet, Mme Lecroq qui donne pouvoir à M. Charrier
Secrétaire de Séance : M. Roussel

Ordre du jour :

Adoption à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 9 mars 2023

DELIBERATIONS :

1. Vote des taux de taxes locales 2023 à l'unanimité
2. Vote du BP 2023 de la commune à l'unanimité
3. Vote du BP 2023 de la régie agricole Domaine Yves Courpon à l'unanimité
4. Vote du BP 2023 du CCAS à l'unanimité
5. Demande de subvention pour le programme de travaux Rue de Papon à l'unanimité
6. Demande de subvention pour la plantation de haies à Godineau à l'unanimité
7. Tarification des produits de la régie agricole à l'unanimité
8. Bail local commercial (provision pour charges) à l'unanimité
9. Mise à jour du tableau des effectifs à l'unanimité

DECISION 3-2023

A Cavignac, le 12 avril 2023

Le Maire
Guillaume CHARRIER

